

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT LE 19 DÉCEMBRE 2022, À LA SALLE DES LOISIRS DE BERTHIER-SUR-MER À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :
Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :
Claire Bossé Michèle Lamonde Jocelyn Lapointe
Chantal Godin Ginette Rochefort

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault

ORDRE DU JOUR SANS VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. FINANCES
 - 3.1 ADOPTION DU BUDGET 2023
 - 3.2 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-À 2025
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (uniquement sur 3.1 et 3.2)
5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

2022-237

IL EST PROPOSÉ PAR : GINETTE ROCHEFORT
APPUYÉ PAR : CHANTAL GODIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. FINANCES

3.1 ADOPTION DU BUDGET 2023

REVENUS	2023	2022
Taxes	2 871 951\$	2 522 474\$
Tenant lieu de taxes	8 100 \$	8 100 \$
Autres recettes de source locale	183 660 \$	62 215 \$
Imposition de droits	102 788 \$	89 500 \$
Autres revenus	107 547 \$	38 000 \$
Transferts conditionnels	81 000 \$	31 797 \$
<i>Surplus accumulés affectés non comptabilisé</i>	<i>470 000 \$</i>	<i>0\$</i>
Affectation surplus accumulé non affecté	0 \$	250 000 \$
TOTAL DES REVENUS	3 388 046 \$	3 002 086 \$

DÉPENSES		
Administration	571 385 \$	463 302 \$
Sécurité publique	354 490 \$	284 419 \$
Transport	775 091 \$	470 850 \$
Hygiène du milieu	454 660 \$	425 696 \$
Santé et bien-être	8 000 \$	5 000 \$
Aménagement et urbanisme	224 000 \$	159 653 \$
Loisirs et culture	695 770 \$	349 213 \$
Frais de financement	54 650 \$	62 560\$
Remboursement de capital	250 000 \$	243 408\$
TOTAL DES DÉPENSES	3 388 046 \$	3 002 086 \$

2022-238

IL EST PROPOSÉ PAR : MICHÈLE LAMONDE
APPUYÉ PAR : JOCELYN LAPOINTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le budget 2023 présentant des revenus et dépenses de 3 388 046\$, le tout tel que présenté et étudié par le conseil municipal.

ADOPTÉE

3.2 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-À 2025

		2023	2024	2025
Administration				
X	X	X	X	X
Sécurité publique				
Habits de combats pompiers	Budget fonctionnement	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
Camion de pompier Autopompe	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)			1 000 000\$
Transport - Voirie				
Rue Principale Ouest	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)	1 800 000\$		
Rue du Capitaine	Budget fonctionnement	50 000\$		
Sécuriser le boul. Blais Est et Ouest	Règlement d'emprunt (Institution à déterminer)	250 000\$	20 000\$	
Camion pick up	Budget fonctionnement	90 000\$		
Tracteur	Budget fonctionnement	80 000 \$ Location	Location	Location
Hygiène du milieu				
Réfection aqueduc datant de 1973 (plans et devis 2023 travaux 2024) Rue Principale	Règlement d'emprunt PRIMEAU OU FIMEAU	150 000 \$	3 000 000\$	
Reconfiguration du réseau d'égout sud	Règlement d'emprunt	1 500 000\$	500 000\$	
Boues étangs	Fond de roulement Avec réserve	50 000\$	50 000\$	50 000\$
Loisirs et culture				
Mise à jour Centre de loisirs	Budget fonctionnement	100 000\$	A déterminer	A déterminer
Aménagement des Parcs	Budget fonctionnement	200 000\$	100 000\$	
Aménagement site Plage	Budget fonctionnement	150 000 \$	10 000\$	
Église	Budget fonctionnement et Règlement d'emprunt	200 000\$	500 000\$	1 000 000\$
Achat terrain lot 3 476 963	Budget fonctionnement		200 000\$	
TOTAL :		4 546 000 \$	4 386 000\$	2 056 000 \$

2022-239

IL EST PROPOSÉ PAR : CLAIRE BOSSÉ
 APPUYÉ PAR : GINETTE ROCHEFORT
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisations 2023 à 2025, le tout tel que présenté et étudié par le conseil municipal.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTION

IMPORTANT : La période de question doit porter uniquement sur le budget et sur le plan triennal d'immobilisation.

5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 19 h 07

Président : Richard Galibois _____

Secrétaire d'assemblée : Jean-François Tétrault _____